

# MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 10

MONTREAL, MARDI, 16 FEVRIER 1847.

No. 13

## CORRESPONDANCE PARTICULIERE A L'UNIVERS.

Birmingham, 18 octobre 1846.

M. le Rédacteur,

Les catholiques ne sont pas seuls à élever la voix contre les empiètements du pouvoir temporel dans le domaine des consciences. Le mouvement en faveur de l'affranchissement spirituel des peuples auquel assiste notre époque, n'est pas exclusivement catholique : c'est une réaction générale contre une usurpation qui, dans nos sociétés constitutionnelles, blesse à la fois le droit et le bon sens. Protestans et catholiques comprennent aujourd'hui cette importante vérité.

Les chrétiens évangéliques de la Prusse nous ont récemment prouvé que les prérogatives spirituelles de leur souverain leur sont à charge. Les dissidents d'Angleterre ont successivement formé plusieurs associations dans le but de poursuivre la séparation de ces deux ordres de pouvoir. Vous savez quel prodigieux développement a pris, sous l'influence du même principe, l'Eglise libre d'Ecosse. Si le juseyisme a trouvé si peu de faveur auprès de nos hommes d'Etat, c'est qu'il a levé sur l'Angleterre et qu'il tient d'une main ferme l'étendard de l'émancipation anglicane. MM. Newman et Pusey ont défendu les droits de la conscience humaine contre les prétentions exorbitantes de la Couronne. Il est fort instructif de voir aujourd'hui la réforme luttant pour s'affranchir de la tutelle qu'elle avait jadis recherchée ; elle comprend que le principe sous l'égide duquel elle s'était placée est pour elle un principe de mort, et elle veut à tout prix s'arracher à la protection des trônes, protection sur laquelle elle s'étiole et se meurt. La conscience humaine a besoin de respirer l'air de la liberté ; elle étouffe dans les serres chauffées par les employés d'un bureau des cultes.

Les principes de liberté religieuse solidement posés et défendus par les puseyistes, vous expliquent la haine que leur a vouée le parti du *Church and State* ou de la haute Eglise, parti qui admire encore Elisabeth pour avoir brûlé les catholiques qui refusaient de reconnaître sa suprématie sur l'Eglise. Ces principes de liberté font chez nous des progrès rapides et bien remarquables. C'est sous ce nouveau point de vue que je veux vous montrer aujourd'hui le juseyisme. Voici des faits dont le simple récit est éloquent.

Vous savez que, sur un ordre de la Reine en son conseil privé, l'archevêque de Cantorbéry a publié une prière pour implorer humblement le Tout-Puissant de détourner du Royaume-Uni la calamité de la famine. Cette prière a été répandue dans les églises anglicanes d'Irlande comme dans celles d'Angleterre. Mais voici qu'en vertu d'un ordre du Dr. Whately, archevêque anglican de Dublin, ladite forme de prière a été supprimée partout et n'a été récitée nulle part dans son diocèse. Le Dr. Whately a même cru devoir monter en chaire dans la chapelle épiscopale de Saint-Étienne, et c'est de là qu'il a solennellement protesté contre la prière émanée de son primat.

L'archevêque anglican de Dublin, dans un discours qui ne peut manquer d'être bientôt publié, a exposé les objections légales et spirituelles que soulève la conduite de l'archevêque de Cantorbéry. Au point de vue constitutionnel, le docteur Whately a nié formellement que la Reine ait eu le droit de donner l'ordre auquel le primat d'Angleterre s'est soumis. Il a ajouté que la famine étant un châtement du Ciel, le moyen à l'aide duquel on cherchait à calmer la colère de Dieu (c'est un archevêque protestant qui parle) ne lui paraît rien moins qu'un blasphème !!! Cette sortie vigoureuse et inattendue a jeté le trouble dans l'Eglise officielle. L'indignation du parti de *Church and State* est à son comble, et les puseyistes, qui ont si souvent protesté contre cette initiative de la Couronne, battent des mains et se rejouissent de voir un homme, occupant une position aussi élevée que l'archevêque de Dublin, prendre en mains la défense des libertés de leur Eglise.

Ce n'est pas seulement dans l'épiscopat et le clergé que ces principes gagnent du terrain ; ils pénètrent dans toutes les classes, et la société laïque n'y reste pas étrangère. Sir Valentine Blake, protestant riche et influent d'Irlande, vient d'adresser au chancelier une lettre par laquelle il refuse d'être réintégré dans ses fonctions de magistrat, parce qu'on exige de lui qu'il prête le serment de suprématie. Sir Valentine Blake s'exprime ainsi :

« J'ai reçu, avec la lettre qui m'annonce ma réintégration comme magistrat du comté de Galway, la formule des sermens que je dois prêter en cette qualité. Je suis fâché d'avoir à vous dire que je ne crois pas pouvoir prêter

un serment où il est dit que le Siège de Rome n'a aucune puissance spirituelle dans les royaumes de Sa Majesté. Tout le monde sait que cela n'est pas vrai, et je suis surpris que des protestans consciencieux prêtent un pareil serment. J'espère bientôt vous voir, Milord, sur votre siège dans la Chambre irlandaise des Lords, présenter, en votre qualité de gardien de la conscience des sujets de Sa Majesté, un bill pour abolir ce serment. »

Voilà un anglican qui refuse de prêter le serment de suprématie, et qui croit que le Saint-Siège a des droits spirituels à exercer dans les Etats de Sa Majesté Britannique !

Il est très-heureux pour sir Valentine Blake que le Parlement ait abrogé dans sa dernière session, la plus grande partie de nos lois pénales. Car il est un statut de 1558 qui porte, après avoir déclaré la Reine chef suprême de l'Eglise, que toute personne refusant de prêter le serment de suprématie et soutenant la juridiction spirituelle d'un souverain étranger serait proscrite, perdrait ses biens et subirait la peine de mort comme dans le cas de haute trahison. S'il existe encore dans le dédale de nos lois quelque statut analogue, sir Robert Inglis et M. Plumtree pourront bien s'aviser de mander la mise en accusation de Valentine Blake ?

C'est aussi en vertu du principe de l'indépendance spirituelle de l'Eglise que l'évêque d'Exeter protesta contre la consécration du Dr. Gobal comme évêque anglican de Jérusalem, parce que les conventions faites au sujet de cet évêché avec le roi de Prusse portent atteinte aux prérogatives de l'anglicanisme. Le Dr. Philpotts a invoqué les canons de son Eglise contre cette consécration ; mais le primat d'Angleterre a passé outre, malgré les adhésions nombreuses que reçut la protestation de l'évêque d'Exeter. Vous voyez que les dissidences longtemps dissimulées de l'épiscopat anglican commencent à se faire jour ; ce sont les piliers de l'édifice qui s'ébranlent.

Les anglicans les plus enthousiastes ne se dissimulent pas que leur Eglise aurait besoin de faire un vigoureux effort sur elle-même pour reprendre son équilibre. Des aveux précieux à recueillir étaient faits naguère par la *Revue anglaise* dont je vous parlais dans ma dernière lettre. Elle disait, après avoir reproduit les critiques d'un écrivain catholique sur l'anarchie de l'Eglise d'Angleterre :

« En admettant la force de ces observations, nous espérons humblement qu'elles teniront à déterminer notre Eglise à faire, avant longtemps, quelque vigoureux effort pour mettre sa maison en ordre. Nous devons rappeler que son inaction est loin d'être volontaire. Une des circonstances les plus cruelles de la position de notre Eglise, c'est que, tandis que ses ennemis de tous genres ont la liberté de délibérer sur les moyens à employer pour la détruire, elle est privée (et il en est ainsi depuis 130 ans) du privilège de prendre conseil d'elle-même pour avis à sa conservation. On lui reproche de n'avoir pas marché avec le tems, et ceux qui lui parlent ainsi sont eux-mêmes coupables de la tenir enchaînée à ses institutions telles qu'elles existaient il y a un siècle et demi, sans lui permettre d'opérer le moindre changement qui tendît à adapter son système aux circonstances actuelles. Nous savons parfaitement que les papistes, entre autres, qui adressent ce reproche à l'anglicanisme, feront tout ce qu'ils pourront afin de l'empêcher d'appliquer un remède au mal. Mais malgré tous ces contre-tems nous ne désespérons pas. »

Les anglicans de l'*English Review* veulent donc aussi l'affranchissement de leur Eglise ; ils revendiquent pour elle le droit de se réunir et de délibérer sur ses besoins. Mais sans doute que l'Etat ne se soucie pas de voir tenir des conciles aux lords spirituels du royaume : il lui suffit qu'ils prennent part aux délibérations du Parlement. L'*English Review* proteste donc avec le Dr. Whately, sir Valentine Blake et l'évêque d'Exeter, contre les empiètements usurpateurs de l'Etat ! Mais ce qui est assez plaisant, c'est que pour adoucir ses plaintes, la *Revue anglaise* accuse les papistes de ce qu'elle est restée stationnaire ! Quelle est donc l'influence des catholiques sur les affaires de l'anglicanisme ? Ils ont eu à combattre jusqu'à ce jour pour leur propre émancipation, et la liberté qu'ils demandent pour eux, ils la revendiquent pour tous. Que les anglicans cherchent à l'obtenir pour leur Eglise, et loin de rencontrer des adversaires dans les catholiques de l'empire, ils ne tarderont pas à reconnaître qu'ils ont en eux des frères prêts à les seconder pour faire triompher la liberté des cultes et l'égalité des chrétiens de toutes les dénominations. Mais l'anglicanisme est trop intéressé au monopole du culte